

# Projet

## PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2022

### Préambule :

Le programme de travail de la FIJ pour 2019-2022 tend à positionner la FIJ en porte-parole mondial des journalistes et du journalisme ainsi qu'à renforcer les syndicats membres de la FIJ dans la réalisation de leur mission dans le monde :

- défendre et promouvoir les conditions de travail des journalistes dans tous les médias et sur toutes les plateformes ;
- promouvoir et défendre le journalisme professionnel et éthique dans son rôle de pierre angulaire de la démocratie et de la liberté, et lutter pour un environnement médiatique fondé sur l'éthique, guidé par l'intérêt public et adapté à l'ère numérique.

Afin de relever ces défis, la FIJ adoptera les priorités suivantes aux niveaux régional et mondial :

### ORGANISER ET FAIRE CAMPAGNE

- s'engager activement aux côtés du mouvement mondial des travailleurs pour chercher à rétablir l'équilibre entre employeurs et travailleurs ainsi que faire campagne pour parvenir à un modèle de développement économique fondé sur les droits, le travail décent, la redistribution des richesses, la démocratie participative, l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection et l'inclusion sociale de tous ;
- des syndicats forts sont essentiels pour défendre les journalistes et le journalisme, c'est à ce titre que nous donnerons la priorité aux campagnes qui se proposent d'organiser et de bâtir le pouvoir des travailleurs, en coopérant avec les affiliés au développement et au renforcement de l'organisation syndicale ;
- organiser des campagnes et raviver la solidarité entre les syndicats membres et les encourager à mobiliser leurs membres autour d'un soutien mutuel pour la défense des droits économiques, sociaux et professionnels ;
- renforcer la capacité du Secrétariat et des Bureaux régionaux à défendre activement les droits des affiliés à la liberté d'association, à la négociation collective et à tous les droits syndicaux garantis par les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ;

- promouvoir la capacité des affiliés dans le monde entier à négocier de meilleures conditions pour leurs membres et un socle de protection sociale, éliminer le travail précaire et l'exploitation, lutter pour des emplois de qualité et, ce faisant, saisir le véritable potentiel des journalistes en tant que force collective ;
- assurer des dirigeantes et dirigeants forts aux affiliés pour qu'ils comprennent, affrontent et tirent profit des changements réels et importants qui se produisent dans le nouveau paysage médiatique et pour réaliser les changements structurels et culturels nécessaires, en rejoignant les travailleurs des nouveaux médias, quelles que soient les catégories auxquelles ils appartiennent, notamment les pigistes et les jeunes journalistes. La FIJ engagera activement ses affiliés de la FIJ dans l'éducation, la formation et l'organisation à l'ère du numérique et d'Internet et aux actions mondiales sur le développement de modèles durables de journalisme à l'ère numérique ;
- développer la campagne de la FIJ, aux côtés d'UNI, pour défendre et promouvoir les valeurs de service public dans l'audiovisuel et au sein des agences de presse nationales, en les adossant à l'indépendance rédactionnelle, le journalisme de qualité, des ressources équitables ainsi que des systèmes administratifs démocratiques et responsabilisés.

## RENFORCER LA SOLIDARITÉ MONDIALE

- renforcer la solidarité entre les affiliés, soutenir les campagnes, les conflits du travail et les activités des syndicats membres et développer des outils permettant aux syndicats membres de jouer un rôle plus actif dans les actions mondiales.
- approfondir l'engagement dans le mouvement syndical mondial et régional, au sens large, notamment en prévoyant un programme cohérent et coordonné de travail avec le Conseil des Fédérations syndicales internationales, la CSI et ses organisations régionales, ainsi que nouer de nouvelles alliances et coopérations avec d'autres fédérations et organisations pour relever les défis posés par un modèle de mondialisation en échec ;
- mobiliser les syndicats membres de la FIJ pour qu'ils se joignent aux campagnes menées par les affiliés de la CSI dans leur pays et l'OIT en vue de promouvoir la ratification et la mise en œuvre effective des normes internationales du travail, en particulier celles qui établissent la liberté d'association, le droit à la négociation collective et la défense ainsi que l'élargissement des droits syndicaux ;
- être au cœur de la lutte du mouvement mondial des travailleurs pour défendre le rôle central de la négociation collective et du dialogue social en tant que fondement de la démocratie, du développement économique et de la cohésion sociale ; lutter pour la justice économique et sociale ; renforcer le pouvoir des

travailleurs de façonner des sociétés et des économies qui soient socialement justes ;

- accorder une attention particulière à la remise en cause d'un modèle économique qui prive les travailleurs d'un statut d'emploi approprié, du droit à contrôler leur propriété intellectuelle, des droits fondamentaux et d'autres droits dont devraient jouir toutes les travailleuses et tous les travailleurs ;
- faire campagne pour la justice fiscale en tant que levier clé pour assurer la redistribution de la richesse et faire en sorte que les entreprises qui bénéficient du travail de nos membres soient obligées de contribuer à la durabilité des médias d'intérêt public et à la protection sociale de toutes les travailleuses et tous les travailleurs.

## MENER LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

- continuer à développer le travail de la FIJ sur les droits de l'homme, la sécurité et la liberté de la presse comme l'une des principales priorités ;
- renforcer le rôle de la FIJ au cœur de la lutte mondiale contre l'impunité, d'une part, en consolidant le soutien en faveur d'une plus grande solidarité dans les médias grâce à une coopération plus étroite avec toutes les organisations internationales représentatives pour mettre fin au fléau de l'impunité et de la violence ainsi que, d'autre part, en tissant des alliances avec des avocats défenseurs des droits de l'homme pour explorer de nouveaux moyens de combattre l'impunité, notamment par un recours plus efficace aux mécanismes internationaux ;
- être la voix mondiale prépondérante et faisant autorité pour représenter les intérêts des journalistes dans toutes les enceintes où des institutions internationales, telles que les Nations Unies et ses agences ayant pour mandat de protéger les journalistes comme l'UNESCO et le Conseil des droits de l'homme, traitent de la sécurité des journalistes ;
- examiner le travail du département de la sécurité de la FIJ pour s'assurer qu'il est en mesure de fournir rapidement et efficacement le soutien nécessaire aux affiliés et aux journalistes en danger et en développant des partenariats plus solides pour assurer une approche globale du conseil, de la formation et des ressources en matière sécurité ;
- reconstruire le Fonds de sécurité en tant que principale source de solidarité pour les journalistes et leurs familles victimes de violences et de persécutions.

## INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- travailler avec le Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes afin de lutter activement contre toute discrimination – dont ses facteurs économiques, politiques, juridiques, culturels, raciaux et sociaux - sur le lieu de travail et dans le monde du travail en mobilisant les syndicats membres pour faire de l'égalité des sexes une réalité et une priorité pour les affiliés ;
- motiver les syndicats membres à poursuivre l'élaboration de lois, de politiques et de pratiques de travail qui valorisent l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- travailler avec les affiliés pour prendre des mesures urgentes afin d'encourager la participation active des femmes membres, de faciliter leur participation au syndicat et de les intégrer pleinement, y compris dans leurs organes de prise de décision ;
- renforcer le travail entrepris par la FIJ au sein de la CSI, de la CES, de l'OIT, de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, de l'UNESCO et du GAMAG pour garantir que la voix des journalistes soit entendue au niveau international sur tous les aspects de l'égalité des droits.

## RENFORCER L'ORGANISATION RÉGIONALE

- renforcer le travail régional de la FIJ sur la base des campagnes, des objectifs prioritaires mondiaux de la FIJ et des plans annuels pour aider les syndicats membres à améliorer leur capacité à recruter, organiser et faire respecter les droits sur le lieu de travail ;
- développer le travail avec les structures politiques régionales pour développer des initiatives en coopération avec les institutions régionales en impliquant les affiliés et leurs membres dans des campagnes bien planifiées au niveau continental et, ainsi, relever les défis de la défense des droits sociaux et professionnels des journalistes ;
- travailler avec les structures régionales et les bureaux régionaux en vue de découvrir de nouvelles ressources qui enrichissent les capacités à organiser et planifier de manière stratégique des campagnes, des activités de lobby et de formation au niveau de la région ;
- développer des structures démocratiques régionales là où il n'en existe pas actuellement.

## BONNE GOUVERNANCE

Nous continuerons à nous efforcer d'utiliser le plus efficacement possible nos ressources et à examiner en permanence nos structures internes et nos méthodes de travail afin d'assurer une bonne affectation de nos fonds.

Plus précisément, notre finalité est de :

- enrichir les capacités du personnel, en particulier en matière de droits syndicaux et des travailleurs ainsi que dans tout ce qui touche à l'avenir du journalisme ; en examinant chaque activité, nous pouvons identifier des voies plus efficaces de réalisation des tâches et, ainsi, aider à libérer des ressources ;
- tirer parti de la réorganisation de nos médias en fonction d'un plan stratégique clair dont la finalité est de convertir la fédération en voix mondiale des journalistes et d'accroître l'efficacité de nos communications internes et externes ;
- poursuivre l'examen du fonctionnement de nos projets, en particulier la manière dont ils servent au mieux les régions et nos priorités stratégiques, et améliorer la capacité de nos projets à répondre aux priorités et objectifs décidés par la FIJ ; former le personnel régional afin qu'il puisse être géré et développé au niveau régional en tirant avantage de toutes les possibilités de financement mondiales et régionales ; des mesures immédiates devraient être prises pour diversifier les donateurs et élaborer une stratégie ainsi qu'une dimension de communication dont seraient dotés tous les projets.